

POLITIQUE DE SANTÉ : DÉCISION, PLANIFICATION ET ÉVALUATION

Semestre 3

Code Apogée : **DBH2093M**

3 ECTS

50 heures de cours – 10 heures de TD

Master Santé Publique

Parcours M2 Actions de Santé Publique

Composante de gestion de l'UE :

Responsable de l'UE :

DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE

Département de Biologie Humaine

Franck CHAUVIN

Programme de l'enseignement :

Objectifs pédagogiques :

- La connaissance du système de santé et notamment des différents acteurs intervenant en Santé Publique.
- La capacité d'analyser les conditions de mise en œuvre des actions de Santé Publique et de promotion de la Santé.
- La maîtrise des étapes de la planification et de l'évaluation d'une action de Santé Publique ou de promotion de la Santé ou d'éducation pour la Santé, que l'action soit organisée à un niveau international, national ou local.

Contenu :

- Santé et système(s) de santé. Les définitions et dimensions de la Santé et d'un système de santé. Les composantes et sous-systèmes de santé et leur régulation. Les modes d'intervention sur la Santé humaine. Place de la Santé Publique. Santé communautaire et promotion de la Santé.
- Cadre législatif et les principaux acteurs du système sanitaire et médico-social en France.
- Qualités d'un système de santé : accessibilité, équité, pertinence, efficacité et efficience, capacité de régulation, réactivité, évaluabilité, lisibilité, transparence, participation des populations, éthique et respect des libertés individuelles, etc.
- Outils et méthodes d'estimation en Santé Publique : Indicateurs de santé - Bases de données - Système de classification de la charge globale des maladies.
- Méthodes de projection.
- Approche comparative des problématiques de santé : analyse au niveau local, interrégional et international.

Planification de la Santé :

1. Principales approches en planification de la Santé (rationnelle et pragmatique; populationnelle ; institutionnelle ; participative)
2. La démarche générale de planification. Les critères pour la définition des priorités.
3. Outils d'élaboration et d'évaluation des interventions.
4. Déterminants et approches intersectorielles.
5. Application à la planification nationale et régionale des actions de santé (PRS, PRAPS, SREPS, PNNS...).
6. Application à la planification des établissements de santé (SROS) et au travail en réseau (VIH, périnatalité...).

Évaluation des actions de Santé Publique :

1. Méthodologie générale de l'évaluation de programme.
2. Évaluation des actions de prévention primaire.
3. Évaluation en éducation pour la Santé.
4. Évaluation du dépistage.
5. Aspects éthiques de la démarche évaluative.

L'enseignement repose sur des cours amenant des données et des concepts et sur des travaux pratiques sous la forme d'exposés présentés par les étudiants sur des sujets d'actualité ou des questions de Santé Publique. Un temps de discussion permet la participation de l'ensemble des étudiants.

Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

Session 1 : Examen écrit 2 heures

Session 2 : Oral 20 minutes

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU) – FR 21/04/20

Vos enseignants dans cette UE : F. CHAUVIN.

Mutualisation de l'UE : Enseignement mutualisé avec les trois spécialités « Éducation et Promotion de la Santé » (cohabilitation LYON 1 et LYON 2), SS-RC Service de Santé et Recherche Clinique « Health Services and Clinical Research HS-CR» (habilitation LYON 1) et « Psychologie sociale de la santé » (habilitation LYON 2).